



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 16 septembre 2021

Table des matières

LE GOUVERNEMENT APPROUVE SON PLAN TRANSVERSAL DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE..... 3

CONTACTS PRESSE..... 5

Le Gouvernement approuve son plan transversal de transition écologique

Les graves inondations que la Belgique a subi cet été 2021, tout comme les vagues caniculaires des étés précédents, nous rappellent brutalement que le dérèglement climatique nous touche toutes et tous.

Ce jour, la Fédération a décidé de faire face aux défis climatiques et de prendre sa part de responsabilité dans la stratégie globale belge. Le Gouvernement a en effet approuvé son plan d'action stratégique pour cette législature visant un renforcement des actions en faveur de la transition écologique.

Pour rappel, à l'initiative du Ministre-Président et conformément à la Déclaration de politique communautaire 2019-2024 (DPC), le Gouvernement et le parlement ont approuvé en juillet un décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique, fixant les objectifs suivant :

- La neutralité carbone au plus tard en 2050 ;
- La réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ;
- L'adoption de mesures d'adaptation durable nécessaires pour réduire le plus possible les risques du changement climatique pour l'homme et la biodiversité.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé en mars 2021 la première ébauche d'un plan d'actions stratégique, visant à identifier les mesures concrètes à mettre en place afin d'atteindre les objectifs fixés. Son élaboration s'est voulue largement participative associant les administrations, les secteurs et la société civile au travers des associations représentatives.

Le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet indique : « *Un tel plan, dont les enjeux ne sont plus à démontrer, ne pouvait se passer d'une concertation globale. J'ai été heureux de constater l'implication de tous les acteurs et instances des nombreux secteurs de notre Fédération à l'élaboration de ce plan* ».

La version finale entérinée ce jour par le Gouvernement a été adaptée pour tenir compte des remarques des secteurs consultés.

La Fédération Wallonie-Bruxelles est maintenant un acteur institutionnel sur lequel la Belgique peut compter dans lutte contre les changements climatiques.

En pratique, 6 axes d'actions ont été définis dans le plan, autour de la mobilité, des infrastructures immobilières, des marchés publics, des adaptations de comportement, de la formation et la sensibilisation, et un relatif aux mesures transversales. Au sein de ces axes, plusieurs actions ont été définies, objectivées en corrélation avec les compétences ministérielles et ciblées par secteurs et organismes.

Ainsi, à titre d'exemple, les jeunes, fortement mobilisés et sensibilisés aux enjeux climatiques, seront largement visés au travers de campagnes de sensibilisation ou de développement de projets environnementaux notamment.

Tout citoyen pourra s'informer sur les près de soixante actions qui composent ce plan mais aussi des conseils sur les bonnes pratiques environnementales, une documentation adaptée aux secteurs ou les activités réalisées par les acteurs, au travers d'un site internet intégré.

La mise en œuvre de ce plan ambitieux sera garantie par le Comité de coordination et de suivi de la politique de transition écologique et financée, pour partie, par le Plan de relance européen.

« Améliorer la performance énergétique des bâtiments des secteurs de la Fédération, promouvoir la transition écologique et la sauvegarde de la biodiversité au travers d'actions de sensibilisation, instaurer un label « Organisme éco-responsable », intégrer de clauses environnementales dans les marchés publics, développer des formations aux métiers de la rénovation et aux éco-techniques, etc. sont autant d'objectifs qui composent ce plan propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je pense sincèrement que cette mouture finale est ambitieuse dans ces objectifs et respecte l'engagement que nous avons pris dans la Déclaration de politique communautaire 2019-2024 prenant en compte les spécificités de notre Institution et des secteurs qui la composent. En tant que Ministre-Président, je ne peux qu'être ravi de l'aboutissement de ce dossier et féliciter toutes nos partenaires pour le travail accompli ces derniers mois. Le plan transversal de transition écologique en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est donc simplement plus une ambition mais une réalité » ajoute le Ministre-Président, Pierre-Yves Jeholet.

Contact presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-
Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75